



# MUNICIPALITÉ SAINT-SIMÉON

502 rue Saint-Laurent, C.P. 98

Saint-Siméon (Québec)

GOT 1XO

Tél: (418) 638-2691 / Fax : (418) 638-5145

**Syndicat des travailleurs et  
travailleuses des postes**

377, rue Bank Street  
Ottawa, Ontario  
K2P 1Y3

Le 15 juillet 2008

Sujet : Appui pour le maintien du  
service postal.

XX Veuillez trouver ci-inclus copie de notre  
résolution **08-07-16**, adoptée lors  
de la séance du : **07 juillet 2008**

Nous apprécierions recevoir vos com-  
mentaires sur les documents ci-joints.

Veuillez trouver ci-inclus les documents  
suivants, à savoir :

En vue de compléter nos dossiers, nous  
désirerions recevoir, d'ici peu, les  
documents suivants :

Prenez-note que :

Les documents ci-joints sont  
pour votre information.

Veuillez signer et joindre votre  
paiement ( si nécessaire ) aux  
documents ci-joints, et nous les  
retourner dès que possible.

Nous accusons réception de  
votre communication datée du :

Votre communication a été  
soumise à :

Votre communication sera sou-  
mise au conseil à la séance du :

Gérald Bouchard  
Directeur général / Secrétaire-trésorier adjoint  
Greffier



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

de la séance ordinaire tenue lundi le 7 juillet 2008, au lieu et heure  
ordinaire des séances du Conseil

Sont présents Mesdames / Messieurs les membres du conseil:

Pierrette Latulippe, Laurence Savard Carré, Vincent Dufour, Jean-Guy  
Harvey et Steeve Lizotte, sous la présidence de monsieur le Maire Pierre  
Asselin.

TOUS FORMANT QUORUM

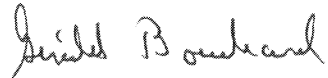
RÉSOLUTION NUMÉRO « 08-07-<sup>16</sup>~~17~~ »

- ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal ( c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres );
- ATTENDU QUE si la gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;
- ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;
- ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN

CONSÉQUENCE sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères que la Municipalité de Saint-Siméon fasse parvenir la présente à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes pour lui souligner notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement la population desservie par ledit service.

Vraie copie certifiée conforme  
donné à Saint-Siméon  
ce 14 juillet 2008



Gérald Bouchard  
Directeur général adjoint  
Greffier